



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 01842

Numéro SIREN : 339 149 809

Nom ou dénomination : A F E D E - ACTIONS POUR LA FORMATION, L'EMPLOI ET LE
DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2014 sous le numéro de dépôt 44375



1404442401

DATE DEPOT : 2014-05-16

NUMERO DE DEPOT : 2014R044375

N° GESTION : 1997B01842

N° SIREN : 339149809

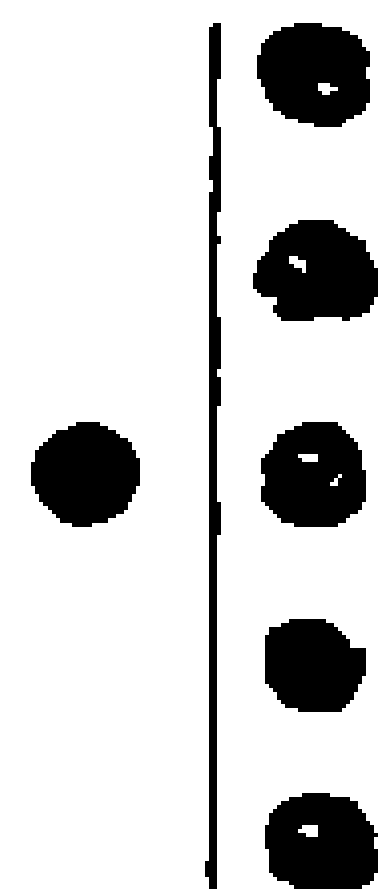
DENOMINATION : A F E D E - ACTIONS POUR LA FORMATION,L'EMPLOI ET LE DEV

ADRESSE : 21 rue de Fécamp 75012 Paris

DATE D'ACTE : 2014/05/14

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :



PRIMAUDIT
INTERNATIONAL

RF 14/05/14

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

16 MAI 2014

Sous le N° :

44375

A.F.E.D.E

Société A Responsabilité Limitée au capital de 6.000 Euros

21, rue de Fecamp

75012 - Paris

3731842

339 Jug 809 RCS Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 30 MAI 2014

PRIMAUDIT INTERNATIONAL

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois - 75017 PARIS

Téléphone : + 33 1 42 78 16 76 Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33

E-mail : primaudit@primaudit.fr

SAPL au capital de 914 700 € - 442 738 837 RCS Paris - APE 6920 Z



Mesdames et Messieurs les Associés de la SARL A.F.E.D.E,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 30 avril 2014, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

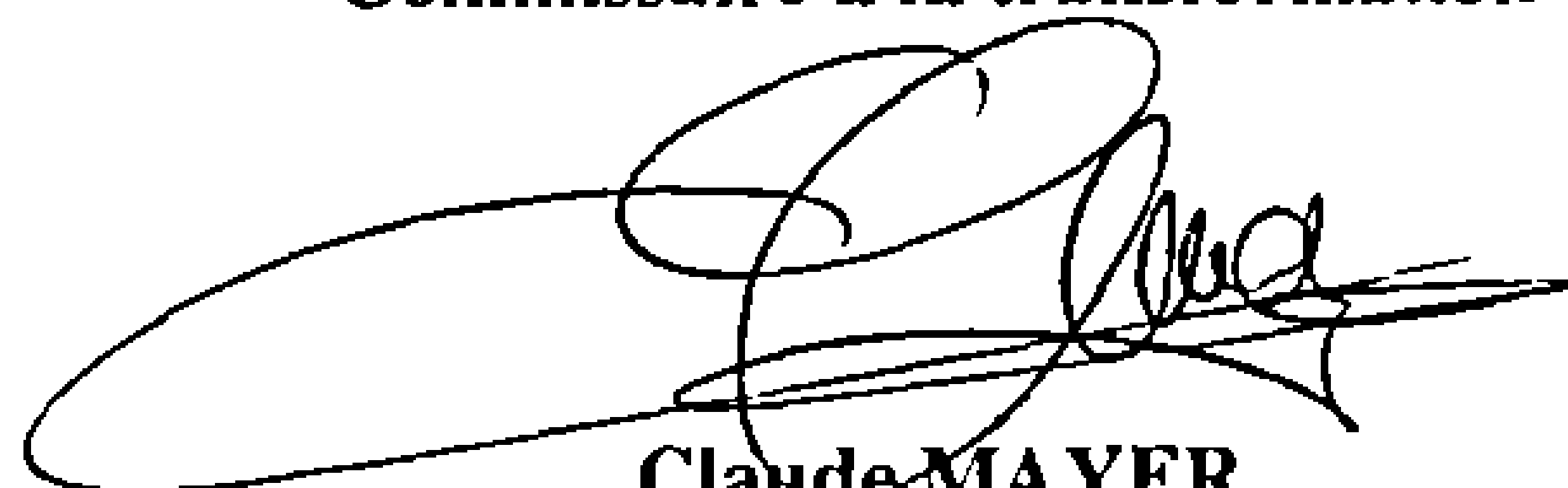
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Il n'est pas stipulé d'avantage particulier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 14 mai 2014
PRIMAUDIT INTERNATIONAL
Commissaire à la transformation



Claude MAYER
Associé

PRIMAUDIT INTERNATIONAL
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre Paris Ile de France - Membre de la Compagnie Régionale de Paris

6, place Boulnois - 75017 PARIS
Téléphone : + 33 1 42 78 16 76 Télécopieur : + 33 1 42 78 08 33
E-mail : primaudit@primaudit.fr

SARL au capital de 914 700 € - 442 738 837 RCS Paris - APE 6920 Z